

Commune de

SCHERWILLER

ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (PAGE MODIFIÉE)

Elaboration le: 30/09/1983
Révision n°1 le: 15/06/2004
Modification n°1: 22/09/2005
Modification n°2: 25/09/2006
Modification n°3: 10/12/2007
Modification n°4: 30/09/2008
Révision n°2 le: 31/10/2013

MODIFICATION N°1 APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Municipal du 03 novembre 2015

A SCHERWILLER
Le 03 novembre 2015



Le Maire

Olivier SOHLER

Secteur en entrée de Kientzville, située en 1AUk



- **Un principe de bouclage de la voirie**

La voirie devra relier la rue des Fauvettes à la rue des Rossignols. Cette voie sera traitée sous forme de venelle et permettra des usages partagés entre piétons, cycles et véhicules.

Une voirie secondaire se greffera sur cet axe principal pour rejoindre la rue des Hironnelles.

- **La gestion de l'eau**

L'objectif est d'aménager la zone en intégrant dans sa conception la valorisation de l'eau et du milieu naturel (préservation et valorisation des points bas pour la gestion des eaux pluviales, limitation des surfaces imperméabilisées...)

Afin de favoriser l'infiltration des eaux de pluie et limiter le volume des eaux de ruissellement, les surfaces imperméabilisées devront être limitées.

- **Les gisements d'économie d'énergie**

La conception de la zone devra garantir une consommation énergétique modérée et favoriser l'utilisation d'énergie renouvelable :

- les opérations devront intégrer des systèmes d'éclairage public destinés à économiser la consommation énergétique.
- des mesures environnementales devront être adoptées pour la conception et le fonctionnement des espaces publics : réduction des surfaces imperméabilisées, une gamme végétale adaptée (choix d'essences adaptées au sol).